



tenergie

PROJET SOL REUILLY

Commune de Reuilly (36)

Chemin de la valterie

Mai 2026



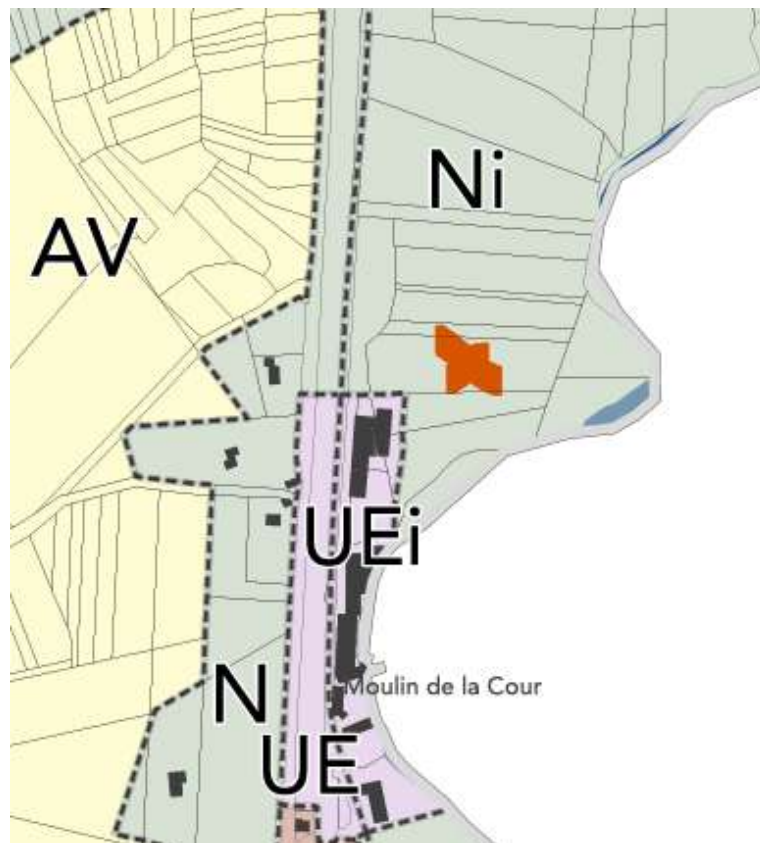
Demande d'examen au cas par cas

Auto-évaluation

SECTION N°A / PARCELLES N° 403/404/398

Ville : Reuilly (36 260)

Annexe 1 — Urbanisme : PLU



La parcelle concernée par le projet est soumise au PLU de la commune de Reuilly.
Elle est située en zone Ni.

Demande d'examen au cas par cas

Auto-évaluation

SECTION N°A / PARCELLES N° 403/404/398

Ville : Reuilly (36 260)

Annexe 2 — Milieu naturel et biodiversité - Parcelle située dans des zones à enjeux environnementaux proches



La parcelle n'est pas concernée par des protections environnementales réglementaires comme Natura 2000 ou autre.

Natura 2000 habitats



Natura 2000 oiseaux



Demande d'examen au cas par cas

Auto-évaluation

Annexe 2 — Milieu naturel et biodiversité – Enjeux environnementaux proches



SECTION N°A / PARCELLES N° 403/404/398

Ville : Reuilly (36 260)

ZNIEFF type 2



Demande d'examen au cas par cas

Auto-évaluation

Annexe 3 — milieu urbain existant



SECTION N°A / PARCELLES N° 403/404/398

Ville : Reuilly (36 260)



Le milieu urbain existant ne sera pas modifié.

Demande d'examen au cas par cas

Auto-évaluation

SECTION N°A / PARCELLES N° 403/404/398

Ville : Reuilly (36 260)

Annexe 4 — patrimoine et paysage



Le projet n'est en zone de protection du patrimoine et les arbres de hautes seront conservés.

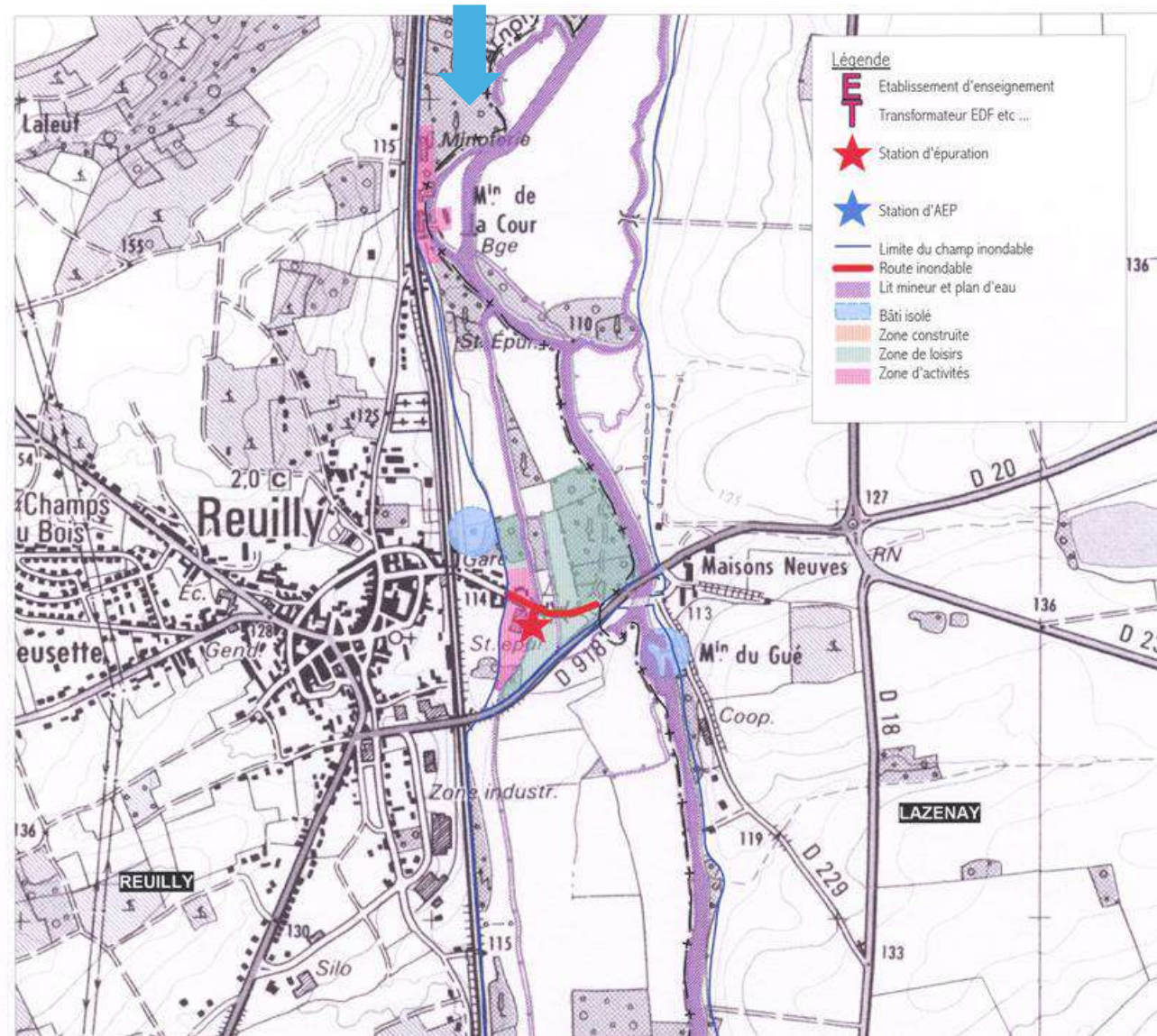
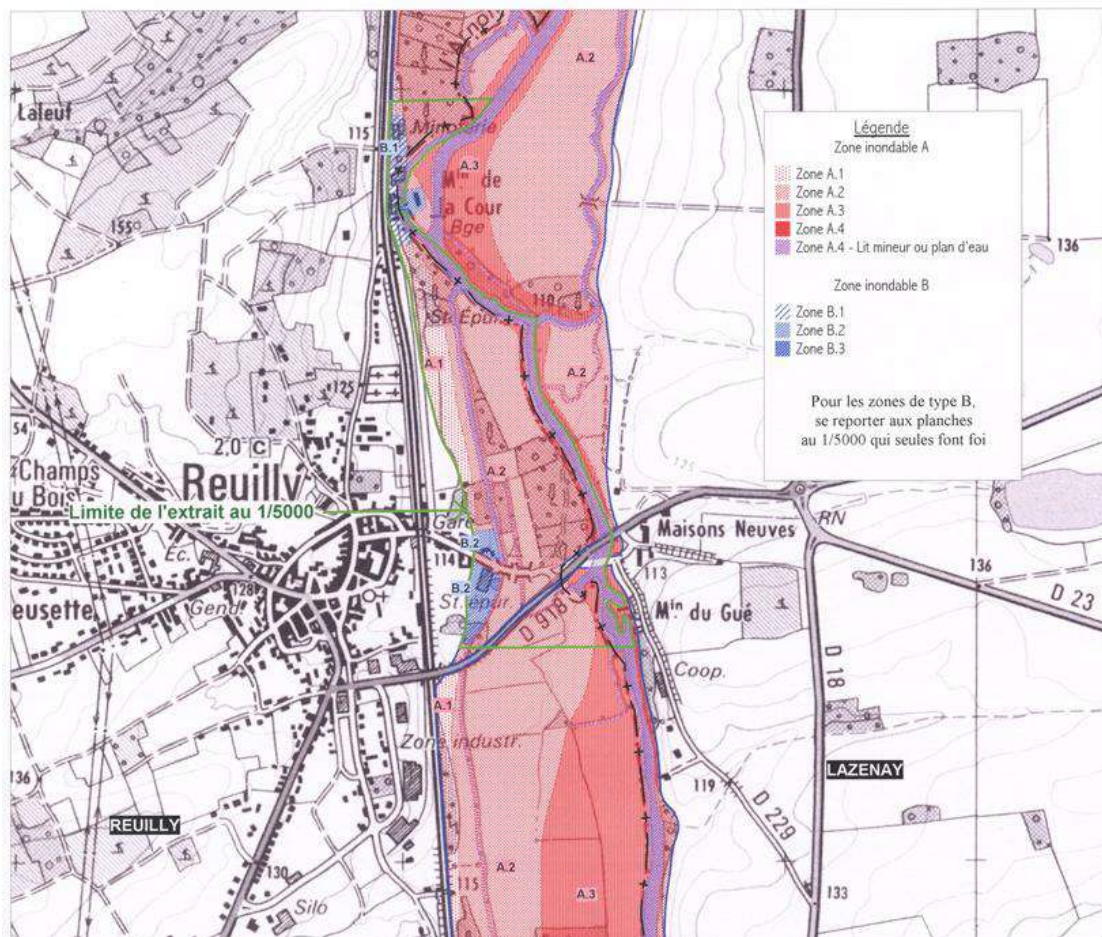
Demande d'examen au cas par cas

Auto-évaluation

SECTION N°A / PARCELLES N° 403/404/398

Ville : Reuilly (36 260)

Annexe 5 — risques recensés sur le projet



Demande d'examen au cas par cas

Auto-évaluation

SECTION N°A / PARCELLES N° 403/404/398

Ville : Reuilly (36 260)

Annexe 6 — Insertion paysagère



Auto-évaluation

	Enjeux et mesures	Impact
Eaux	Les eaux pluviales seront libres dans la circulation de la prairie car les poteaux seront peu impactant.	Peu significatif
Zones protégées	Le projet est hors zone de protection environnementale.	Nul
Faunes et Flores	Les travaux ne seront pas réalisés pendant la période de nidification au printemps. Les arbres de hautes tiges seront conservés et la prairie ne sera pas modifiée mais nettoyé comme le débroussaillage l'impose.	Peu significatif
Paysages et visibilité	Il n'y aura pas de visibilité depuis les habitations alentours. Les arbres et végétations présents en limites du projet seront conservés.	Peu significatif
Risques naturels	Le site du projet est en zone inondable A3 qui permet la réalisation de ce projet.	Peu significatif
Activités	L'enjeu est de développer la production d'énergie renouvelable en auto-consommation pour ce site industriel.	Nul
Archéologie et monument historique	Le site du projet n'est pas dans une zone archéologique ou monument historique. (source : Atlas des patrimoines)	Nul
Document d'urbanisme	PLUi et PPRi.	Nul
Réseaux Divers	RAS	Nul

